

# IMAGE PME : 4e trimestre 2025

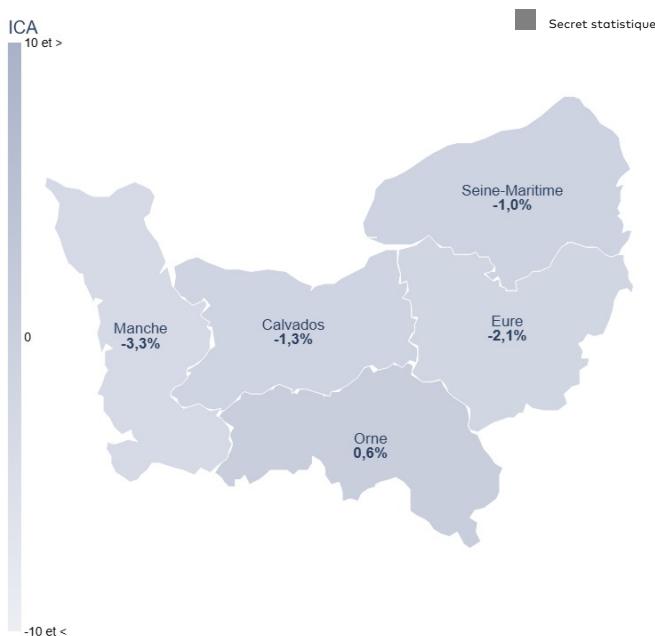
Normandie

## L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 4e trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 22 000 TPE-PME de la Normandie de notre échantillon indique une diminution de CA de 1,5% en valeur par rapport au 4e trimestre 2024. Ce résultat est la conséquence d'une légère baisse lors du mois d'octobre, suivie de plus fortes diminutions en novembre et en décembre. Cette performance les place au 5e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,6 point à la moyenne française (-2,1%). L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une stagnation (-0,1%) en moyenne sur l'année 2025. Selon le dernier rapport Altares, le nombre de défaillances en Normandie a fortement reculé, -12,1% au 4e trimestre 2025 en glissement annuel, mais reste stable (+0,1%) sur l'ensemble de l'année 2025.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. En moyenne sur l'année 2025, l'INSEE indique que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,9%. La décélération du taux d'inflation par rapport à 2024 s'explique par le net repli des prix de l'énergie, ainsi que par le ralentissement de la hausse des prix des services, du tabac et de l'alimentation. En glissement annuel, l'indice des prix progresse de 0,8% en décembre 2025 par rapport à décembre 2024.



## La carte de la région



## Classement des régions selon l'ICA

| Territoire                 | ICA (Indice de chiffre) |
|----------------------------|-------------------------|
| La Réunion                 | -0,3%                   |
| Bretagne                   | -1,2%                   |
| Pays de la Loire           | -1,3%                   |
| Centre-Val de Loire        | -1,4%                   |
| Normandie                  | -1,5%                   |
| Auvergne-Rhône-Alpes       | -1,6%                   |
| Bourgogne-Franche-Comté    | -1,8%                   |
| Occitanie                  | -1,9%                   |
| Hauts-de-France            | -2,2%                   |
| Nouvelle-Aquitaine         | -2,3%                   |
| Provence-Alpes-Côte-d'Azur | -2,6%                   |
| Ile-de-France              | -2,7%                   |
| Grand Est                  | -2,9%                   |
| Corse                      | -3,6%                   |

\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

# L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



## Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent un repli de leur activité (-6% en valeur) au 4e trimestre 2025. En moyenne sur l'année 2025, elles voient leur CA reculer de 1,5%. Les TPE-PME du secteur restent confrontées à la concurrence des grandes surfaces et à la hausse des coûts des matières premières. Toutefois, selon Fiducial, le panier moyen des boulangeries augmente en 2025, atteignant 6,33 euros contre 5,92 euros en 2024, tandis que la fréquentation gagne 11 clients journaliers. Ces progressions s'expliquent par la réduction de la part de produits peu coûteux, comme la baguette, dans les paniers des consommateurs et par la diversification de l'offre vers le snacking (quiches, salades, burgers...) En effet, selon Food Service Vision, 65% des clients achètent régulièrement du snacking salé en boulangerie. Par ailleurs, le niveau d'investissement des entreprises du secteur progresse fortement, selon Fiducial, avec une hausse de plus de 58% par rapport à 2024. Enfin, autre signal positif, les défaillances d'entreprises reculent de 5% au 4e trimestre.



## Construction (F)

Après quatre trimestres de baisse de CA, les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur activité quasiment stagner : +0,3% en valeur au 4e trimestre 2025. En cumulé sur l'année, les entreprises du secteur affichent une baisse de CA de 1,7%. Selon la Capeb, l'activité de l'artisanat du bâtiment poursuit son repli au 4e trimestre 2025 : -3,8% sur l'ensemble de l'année contre -2% en volume sur le 4e trimestre 2025. Cette évolution est principalement due à la dégradation progressive de la construction neuve : -7% sur l'année 2025 et -3% en glissement annuel au 4e trimestre 2025. De même, l'entretien-amélioration recule à nouveau à 1,5% au 4e trimestre 2025, pour une baisse annuelle de 1,6%. Toutefois, selon le bilan 2025 et les prévisions 2026 de la FFB, le volume d'activité du bâtiment afficherait une modeste hausse de 1,8% en 2026 grâce au redressement transitoire du logement neuf et à la progression des mises en chantier observée en 2025 (+8,4%). Le non-résidentiel neuf, quant à lui, a encore reculé de 6,6% en 2025 et stagnera en 2026 (+0,5%).



## Travaux de couverture par éléments (43.91B)

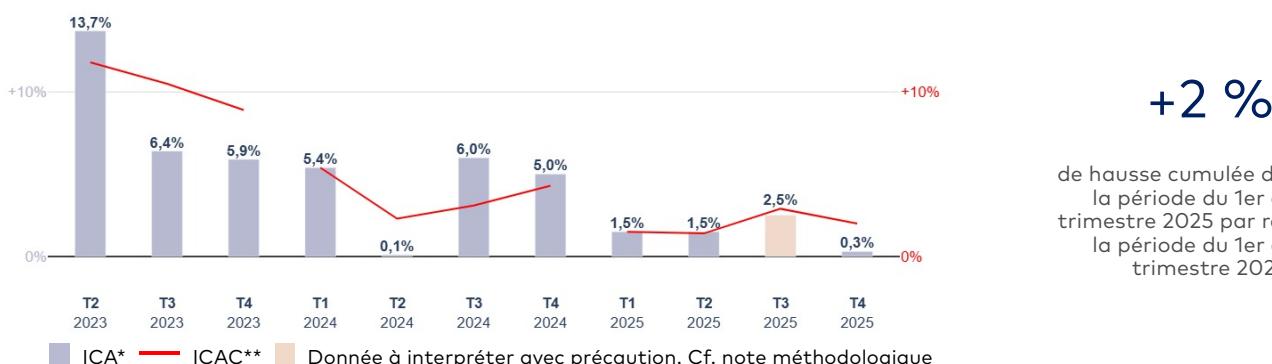
Malgré un effet de base nettement défavorable au vu de la forte hausse enregistrée un an plus tôt, les structures des travaux de couverture par éléments de l'échantillon voient leur CA augmenter de 1% en valeur au 4e trimestre 2025, en glissement annuel. En cumulé sur l'ensemble de l'année, l'indice de chiffre d'affaires diminue toutefois de 0,5%.





## Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA quasiment stagner : +0,3% en valeur par rapport au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2025, elles affichent une hausse de CA de 2%. Selon l'organisme professionnel SRA, le coût moyen des réparations de collision augmente de 5,9% sur un an, les pièces constituant la principale composante (52,1%), suivies par la main-d'œuvre (37,4%) et la peinture (10,5%). En effet, les tarifs bruts des pièces de rechange progressent de 5,17% sur douze mois glissants et les taux horaires de main-d'œuvre continuent d'augmenter, avec une moyenne nationale en hausse de 4,6% sur un an. Dans ce contexte, le recours aux pièces issues du réemploi continue de se développer : en 2025, 20,9% des rapports d'expertise en intègrent au moins une, contre 17,3% en 2024. Par ailleurs, les défaillances d'entreprises du secteur augmentent de nouveau de 8% au 4e trimestre 2025, selon Altares.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024



## Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur chiffre d'affaires diminuer de 4,8% en valeur au 4e trimestre 2025 en glissement annuel. Sur l'ensemble de l'année, l'activité des TPE-PME du secteur recule de 3,1%. Selon la Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT), les boucheries et charcuteries artisanales ont pu résister en 2025 malgré la hausse continue des prix, la pression sur le pouvoir d'achat des consommateurs et la diminution de production de viande. En effet, selon l'Institut de l'élevage (Idele), la production française de « bovins finis » a reculé de 2,6% en 2025 par rapport à 2024. Une baisse plus modérée (-0,7%) est attendue en 2026. Bien que les fêtes de fin d'année 2025 aient porté l'activité des boucheries, le secteur reste soumis à plusieurs contraintes : les incertitudes économiques, la situation sanitaire dans les élevages ainsi que l'éventuelle ratification de l'accord Mercosur qui présenterait des risques de forte concurrence.



de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024



## Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 7,8% au 4e trimestre 2025. En cumulé sur l'ensemble de l'année, les entreprises du secteur enregistrent un recul d'activité de 4,2%. Selon le Panel « Retail Int. » pour l'Alliance du Commerce, le chiffre d'affaires de l'habillement en magasin recule de 4,5% en décembre 2025 par rapport à décembre 2024. Cette évolution touche l'ensemble des canaux physiques : les points de vente situés en centre-ville (-3,9%), ceux implantés dans les zones commerciales (-3,7%) et les centres commerciaux (-6,4%). Toutefois, les ventes d'habillement en ligne ont affiché une hausse de 0,8% sur les sept premiers mois de 2025. En effet, les achats sur internet représentent 30,7% des achats d'habillement en valeur. De plus, la seconde main s'impose et représente 18% des achats de mode en ligne en France, portée par la plateforme Vinted, selon l'Institut Français de la Mode et la FEVAD. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une baisse de 6% sur l'année 2025.



de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024



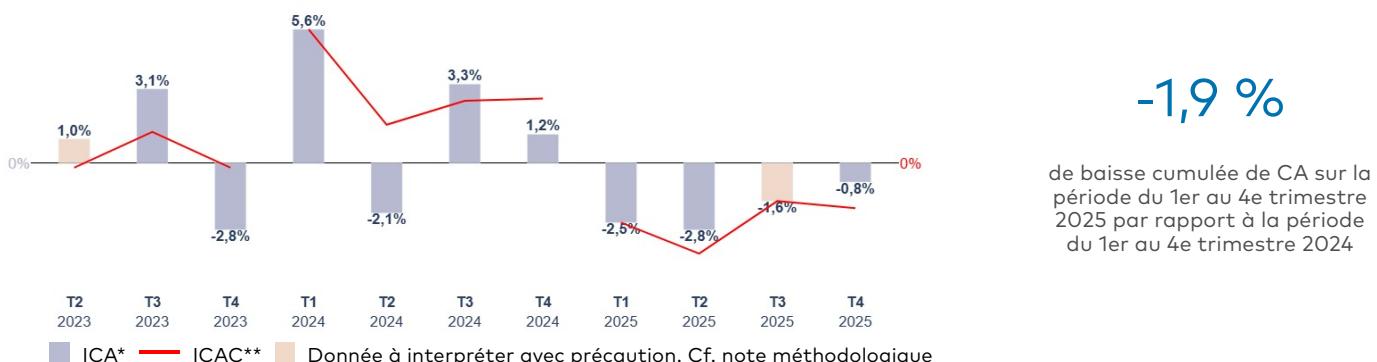
## Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +4,2% en valeur lors du 4e trimestre 2025. En moyenne sur l'année, leur CA a augmenté de 4,8%. Selon l'Observatoire de l'économie de l'officine, la marge dégressive lissée augmente de 4,2% au 1er semestre 2025, portée par les médicaments chers, tandis que les honoraires reculent sous l'effet de la contraction des volumes, tant à la boîte (-1,5%) que sur les ordonnances comportant des médicaments dits spécifiques (-2,2%). Dans le même temps, les nouvelles missions hors Covid-19 poursuivent leur essor (+4,5%), notamment le développement des rappels vaccinaux et des tests rapides d'orientation diagnostique réalisés en officine. Toutefois, la forte augmentation des charges salariales pèse sur les pharmacies, la revalorisation du point officinal et la nouvelle grille des salaires générant à elles seules 160 millions d'euros de coûts additionnels.



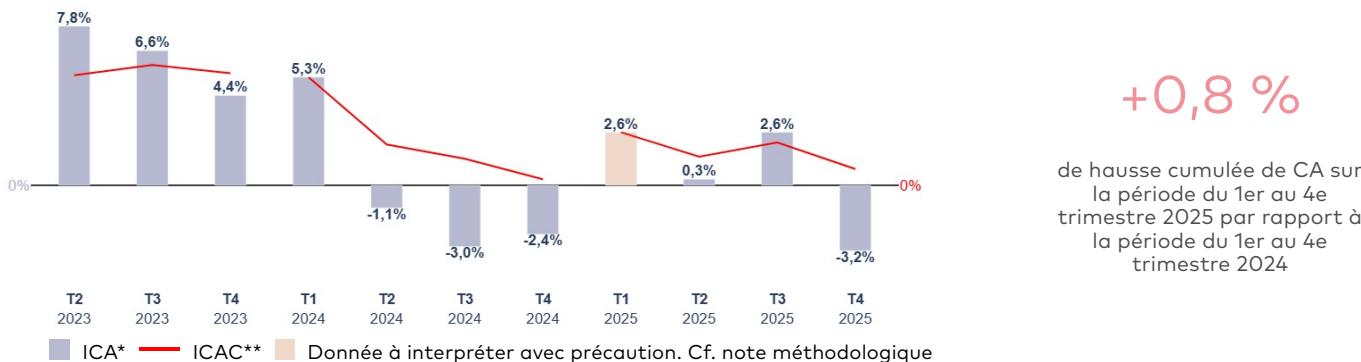
## Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrangés, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Le CA des commerces de détail de fleurs, plantes, graines, etc. recule de 0,8% en valeur lors du 4e trimestre 2025. Sur l'ensemble de l'année, la baisse de leur CA atteint 1,9%. En effet, selon le baromètre Promojardin-Promanimal, le marché du jardin a enregistré un recul de 2% en 2025, soit une quatrième année consécutive de repli de la demande. Cependant, selon France Agrimer, les fleuristes demeurent le principal circuit de distribution sur le marché floral : 52,8% du CA du secteur en 2024. Selon l'étude 2025 réalisée par Kantar pour Valhor, 28% des foyers français effectuent au moins un achat dans l'année chez le fleuriste. En revanche, la proportion de foyers qui effectue plus de dix achats dans l'année chez un fleuriste sous enseignes (59 %) est plus élevée que chez un fleuriste indépendant (53%). Le marché des animaleries, quant à lui, reste dynamique, porté par une forte base de propriétaires d'animaux : 61% des Français possèdent des animaux de compagnie en 2025, d'après le baromètre FACCO (Fédération des Fabricants d'Aliments de Chiens, Chats, Oiseaux).



## Commerce de détail d'optique (47.78A)

Après la hausse d'activité du précédent trimestre, les opticiens de notre échantillon voient leur CA repartir à la baisse au 4e trimestre 2025 en glissement annuel (-3,2% en valeur). En moyenne sur l'année 2025, ils affichent toutefois une progression d'activité (+0,8%). Selon le Rassemblement des opticiens de France, le secteur de l'optique continue de bénéficier du vieillissement de la population et de la progression de la myopie liée aux usages numériques, favorisant l'arrivée de nouveaux porteurs (+7% en 2025). Les dépenses d'optique restent ainsi soutenues par les besoins médicaux, mais aussi par l'innovation (verres techniques...). Par ailleurs, 90% des porteurs ont acheté leur dernière paire de lunettes entre 2021 et 2025, contribuant à stabiliser la demande et à fidéliser la clientèle. Toutefois, dans un contexte de tensions sur le pouvoir d'achat, près d'un porteur sur deux retarde l'achat de lunettes en raison d'un remboursement jugé insuffisant. Enfin, le secteur connaît une forte hausse des défaillances d'entreprises (+28% au 4e trimestre 2025) selon Altares.





## Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 5,1% au 4e trimestre 2025 par rapport au 4e trimestre 2024, soit un septième trimestre consécutif de diminution d'activité. Sur l'ensemble de l'année, la baisse du CA atteint 1,6%. Selon le rapport Altares de l'année 2025, la hausse des défaillances se poursuit pour le secteur de la restauration en France (+9,2% en 2025), tandis que le taux de défaillance du secteur de l'hébergement a enregistré un léger recul (-0,7%) sur la même période. Selon l'Insee, la fréquentation dans l'hôtellerie est en hausse de 3% entre janvier et septembre 2025 par rapport à 2024. Cette progression est portée par la clientèle internationale dont les nuitées augmentent de 9% tandis que la clientèle domestique reste stable (-0,4%). De son côté, le rythme d'activité de la restauration a décliné entre septembre et novembre 2025, d'après Food Service Vision. Ces chiffres traduisent un comportement prudent de la clientèle, notamment domestique, qui a conduit à des arbitrages budgétaires plus marqués.



de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024



## Agences immobilières (68.31Z)

L'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une croissance lors du 4e trimestre 2025 : +6,7% en valeur comparativement au 4e trimestre 2024. En moyenne sur 2025, le CA progresse de 6,6%. Selon Meilleurtaux, le marché immobilier connaît une reprise en 2025, avec une hausse de plus de 10% des transactions par rapport à 2024, soutenue par la primo-accession et la stabilisation des prix. En effet, selon Empruntis, les prix de l'ancien affichent une quasi-stabilité (+1,5%), après -4 % en 2024. Dans le même temps, les taux immobiliers moyens se maintiennent autour de 3,1% et, selon la Banque de France, la production de crédits à l'habitat augmente fortement (+35%). Autre signal positif, les défaillances d'entreprises reculent de 16% au 4e trimestre 2025, selon Altares. Toutefois, les ventes de logements neufs chutent de 14%, pénalisées par la fin de la loi Pinel et des coûts de construction élevés. Quant au marché locatif, il reste sous tension, avec une baisse de 10% de l'offre en 2025, selon l'Observatoire immobilier Bien'ici.

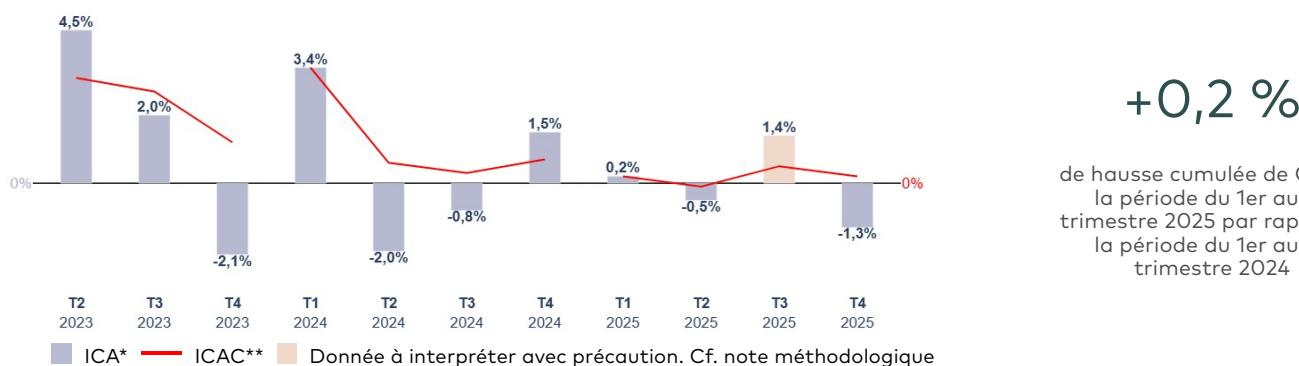


de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024



## Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur CA reculer : -1,3% en valeur au 4e trimestre 2025 par rapport au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2025, leur activité stagne (+0,2%). Dans un contexte inflationniste, les tensions sur le pouvoir d'achat des clients continuent de peser sur la fréquentation des salons, entraînant un éspacement des visites et impactant le chiffre d'affaires. Pour y faire face, les entreprises de coiffure se réinventent en proposant des prestations diversifiées à plus forte valeur ajoutée. De plus, les TPE-PME du secteur doivent composer avec la concurrence croissante des grandes enseignes et des barbershops, tout en restant confrontées à une pénurie de personnel qualifié. Toutefois, signe encourageant pour le secteur, le taux de défaillance recule de 9% au 4e trimestre 2025, après la hausse de 7% au 3e trimestre 2025, selon le cabinet Altares.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2024

Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note méthodologique

## SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 22 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur [www.imagepme.fr](http://www.imagepme.fr) / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :